



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 29 JUIN 2023 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 4

Michel LAPORTERIE à Jean MOUTARDE ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jean-Marc REGNIER à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 3

Houria LADJAL ; Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ;

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

N° 1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation à Mme la Maire pour la durée de son mandat, je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis la séance du Conseil municipal du 6 avril 2023.

Décision N° 5 du 26 avril 2023 : Convention avec l'association Nature Environnement 17 pour le prêt à titre gratuit, de l'exposition « Le monde des mares » qui illustre le rôle des mares dans l'environnement et leur impact sur la biodiversité. Cette exposition a été présentée du 17 mai au 12 juin 2023 dans le hall de la mairie.

Décision N° 6 du 11 mai 2023 : Dans le cadre de l'acquisition d'une nacelle élévatrice, vente du véhicule élévateur Multitel Iveco à la Société BY FE de FLAVIGNY SUR MOSELLE (54) au prix de 2 500 €.

Décision N° 7 du 19 mai 2023 : Acceptation des dons ci-dessous pour intégration aux collections de la Médiathèque municipale :

- dons famille de Monsieur Jean Combes (annexe 1 en tiré à part) ;
- dons M. Yann Filleul (annexe 2 en tiré à part).

Décision N° 8 du 24 mai 2023 : Bail professionnel conclu avec AXYS Formation pour l'occupation des locaux sis 6 avenue Pasteur à Saint-Jean-d'Angély, à compter du 6 mai 2023, moyennant un loyer mensuel de 719 € révisable annuellement en fonction de la variation de l'indice des loyers publié à l'INSEE.

Décision N° 9 du 30 mai 2023 : Emprunt de 850 000 € destiné à financer les investissements 2023 du Budget principal Ville, contracté auprès du Crédit agricole.

Principales caractéristiques du contrat de prêt :

- **Score GISSLER** : 1A
- **Montant du contrat** : 850 000 €
- **Durée** : 20 ans (240 mois)
- **Mobilisation des fonds** : Déblocage 10 % des fonds dans les 6 mois à compter de la signature du contrat et le solde dans les 6 mois suivants. Les sommes débloquées portent intérêts.
- **Frais de dossier** : 0,10 % du montant du financement soit 850 €, le montant sera déduit lors de la première réalisation du capital emprunté.

Caractéristiques du prêt :

- **Périodicité** : trimestrielle
- **Date de la première échéance** : trois mois après le premier tirage
- **Mode d'amortissement** : constant
- **Taux d'intérêt annuel** : taux fixe de 3,92 %
- **Base de calcul des intérêts** : 360/360 jours
- **Remboursement anticipé** : possible de rembourser partiellement ou totalement sous réserve du paiement des indemnités financières actuarielles et de gestion.

Décision N° 10 du 30 mai 2023 : Acceptation du don de M. Yann FILLEUL pour intégration aux collections du musée des Cordeliers d'œuvres produites par Noëlla Le Guiastrenec, dite Noël Santon, femme de lettres française, poétesse, romancière, plasticienne et créatrice de revue littéraire, née le 23 mai 1900 à Saint-Julien-de-l'Escap et morte le 4 janvier 1958 à Saint-Jean-d'Angély.

Le don est composé de :

- 123 gravures sur bois,
- 66 gravures sur métal,
- 17 sanguines encadrées représentant des paysages de Saint-Julien-de-l'Escap,
- Une huile sur carton,
- Une boîte comprenant des craies noires et pastels.

Et pour intégration au fonds documentaire du musée, de :

- 4 boîtes de plaques photographiques,
- 1 boîte de tirages argentiques.

Décision N° 11 du 5 juin 2023 : Convention avec l'association Nature Environnement 17, basée à Surgères (17), pour le prêt d'une exposition « Les chauves-souris, ces étranges mammifères ». Cette exposition durera du 8 août au 5 septembre 2023. Elle sera affichée dans le hall de la mairie sur toute la durée du prêt hormis les 22 et 23 août 2023 où elle sera exposée à la Maison du Développement Durable, située au 52 quai de Bernouet. L'exposition viendra en appui de l'animation « Chauves-souris, les demoiselles de la nuit » prévue le 22 août.

Ce prêt est consenti à titre gratuit.

Décision N° 12 du 7 juin 2023 : Bourse Esprit d'Entreprendre - Attribution d'une subvention de 3 000 € à M. et Mme ROGER pour soutenir leur projet de reprise du bar-tabac-jeux « Le commerce » 53 rue Gambetta.

Décision N° 13 du 7 juin 2023 : Bourse Esprit d'Entreprendre - Attribution d'une subvention de 1 000 € à Mme Valérie OLIVIER pour soutenir son projet de création d'une boutique de vêtements « JEANS & ANGELS » 32 rue Gambetta.

Décision N° 14 du 12 juin 2023 : Bail professionnel conclu avec l'Académie de Poitiers, représentée par Madame la Rectrice, pour l'occupation des locaux situés 6 Avenue Pasteur à Saint-Jean d'Angély, à compter du 1^{er} juillet 2023 jusqu'au 31 août 2024.

Le bail est conclu pour une période de quatorze mois et il est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 606,25 € ainsi que 175 € par mois pour l'accès à la fibre à compter du 1^{er} août.

Décision N° 15 du 15 juin 2023 : Convention d'occupation précaire et révocable conclue avec l'organisme de formation numérique DIGISPROG, représenté par M. Maxime COMBE, pour les locaux situés 7 rue de l'Abbaye à Saint-Jean d'Angély, à compter du 1^{er} août 2023 jusqu'au 31 juillet 2024.

Compte tenu du caractère expérimental de cette activité d'intérêt général, la formation au numérique, la présente convention est consentie à titre gratuit.

Décision N° 16 du 15 juin 2023 : Bail professionnel conclu avec Mme Emmanuelle HERAUD-LEE, Psychologue et psychothérapeute, pour l'occupation des locaux situés 6 Avenue Pasteur à Saint-Jean-d'Angély, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2029.

Le bail est conclu pour une durée de 6 ans et est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 162,50 €, l'indice de base étant celui du 3^{ème} trimestre 2022 : 124,53.

Décision N° 17 du 20 juin 2023 : Bail professionnel conclu avec l'entreprise individuelle Cécile DUPAS CONSEIL pour l'occupation des locaux situés 6 Avenue Pasteur à Saint-Jean-d'Angély, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2029.

Le bail est conclu pour une durée de 6 ans et est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 106,25 €, l'indice de base à retenir pour la révision étant celui du 3^{ème} trimestre 2022 : 124,53.

Décision N° 18 du 20 juin 2023 : Avenant au bail professionnel conclu avec AXYS Formation représenté par M. Philippe ETIEN, pour l'occupation des locaux situés 6 Avenue Pasteur à Saint-Jean-d'Angély.

Le preneur a accès à une fibre dédiée installée par la Ville de Saint-Jean-d'Angély, moyennant la somme de 175 € par mois à régler en même temps que le loyer, mais seulement à partir du mois d'août 2023.

Décision N° 19 du 20 juin 2023 : Bail professionnel conclu avec Envol Formation représenté par M. Jean-François DESFOUGERES, pour l'occupation des locaux situés 6 Avenue Pasteur à Saint-Jean-d'Angély, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2029.

Le bail est conclu pour une durée de 6 ans et est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 1 590,62 €, l'indice de base à retenir pour la révision étant celui du 3^{ème} trimestre 2022 : 124,53.

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX :

Objet du marché : Containers enterrés - 2023

Date du marché : 03/05/2023

Montant du marché : 27 706,00 € HT

Attributaire du marché : SEC TP – 17770 SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Objet du marché : Création et stabilisation de trottoirs - 2023

Date du marché : 26/04/2023

Marché à bons de commande : Maxi 90 000,00 € HT

Attributaire du marché : SEC TP – 17770 SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Objet du marché : Restauration du portail et des murets de l'Abbaye royale

Date du marché : 25/04/2023

Montant total du marché : 134 412,33 € HT

- Lot 1 – Maçonnerie, pierres de taille
Montant : 68 546,00 € HT
Attributaire : Les Compagnons réunis – 24210 LA BACHELLERIE

- Lot 2 – Ferronnerie
Montant : 39 676,14 € HT
Attributaire : Patrimoine Authier – 16730 FLEAC

- Lot 3 – Menuiserie bois extérieur
Montant : 26 190,19 € HT
Attributaire : Patrimoine Authier – 16730 FLEAC

Objet du marché : Relevage de l'orgue de l'église

Date du marché : 26/04/2023

Montant du marché : 150 081,25 € HT

Attributaire du marché : David BRADESI – 37360 ROUZIERES DE TOURAINNE

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES :

Objet du marché : Location maintenance photocopieur 2023/2026

Date du marché : 19/05/2023

Montant total du marché pour 3 ans : 58 665,69 € HT

Attributaire du marché : SHARP – 95948 ROISSY CHARLES DE GAULLE

Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal du 6 avril 2023.



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20230629-
2023_06_D1-DE
AR Sous-préfecture le 30 juin 2023
Publication dématérialisée le 3 juillet 2023

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.